

## Communiqué de presse

Paris, le 26 mai 2026

# VAGUES DE CHALEUR : ON RÉAGIT QUAND ?

Le **SNALC** rappelle que les vagues de chaleur en France en mai/juin ne sont pas des surprises, et qu'anticiper doit faire partie du lexique de nos dirigeants et de nos élus.

Chaque année, on semble redécouvrir l'inadaptation de nos écoles, collèges et lycées aux fortes chaleurs. Le **SNALC** a pourtant depuis longtemps alerté sur des conditions de travail qu'on ne tolérerait pas dans des bureaux ou dans des centres commerciaux. Les consignes ministérielles n'apportent aucune solution : nous n'avons pas de salles vides supplémentaires exposées au nord, et nous fermons déjà tous les volets et rideaux que nous pouvons, quand il y en a.

Pour le **SNALC**, un grand plan pluriannuel d'adaptation de nos bâtiments doit être lancé. Il doit faire évoluer le bâti scolaire, aménager des équipements de ventilation ou de climatisation partout où c'est nécessaire, développer le verdissage des cours de récréation.

Nous ne pouvons continuer à maltraiter les personnels de l'Éducation nationale et les élèves. Le **SNALC** appelle tous les collègues à prévenir leur supérieur et à remplir le registre santé-sécurité au travail (RSST), afin de faire remonter toutes les situations et de ne pas être pris en défaut pour n'avoir pas informé.

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [jr.girard@snalc.fr](mailto:jr.girard@snalc.fr)